

DEPARTEMENT DU CALVADOS
Arrondissement de Vire
Canton de Condé sur Noireau
Commune de Valdallière

Arrêté temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion du
40^{ème} Rallye National de la Suisse Normande
Parcours ES N° 1 – 4 – 6 – 8

Le Maire de la commune de Valdallière,

Vu le Code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande présentée par l'organisateur technique, Julien LECHATTELLIER dans le cadre du Rallye National de la Suisse Normande du 19 au 20/06/2026.

Considérant qu'il y a lieu pour assurer la sécurité des usagers et des concurrents lors du déroulement du rallye, d'interdire le stationnement et la circulation sur les voies empruntées par cette course dans le cadre du parcours ES N° 1-4-6-8 traversant les communes déléguées de Le Theil Bocage, Pierres, Chênedollé et Burcy,

Vu l'intérêt général,

ARRÊTE

Article 1 :

Le vendredi 19 juin 2026 de 19h à 00h15 et le samedi 20 juin 2026 de 08h15 à 19h00, la circulation et le stationnement seront interdits sur les voies **indiquées sur le plan joint**. Sont ainsi concernées les voies suivantes :

- route de Vaumousse ; route du Vieux Theil ; route de Fresnay ; route de la Hamelière ; route de Campinots ; route Arthur Guillouet ; Rue Roger du Bois ; Route Julien Hamel ; Route de la Jarrière ; Route de Pavée ; Route du Coisel.

Article 2 :

Tout stationnement sur les zones précitées sera considéré comme gênant (article R 417-10 du code de la route).

Article 3 :

La signalétique correspondante sera mise en place par les organisateurs de la course.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- le bénéficiaire, à titre de notification
- Le commandant de gendarmerie
- Monsieur le Directeur Général des Services
- Les services techniques de Valdallière

Fait à Valdallière, le 6 mars 2026

Le Maire,
Frédéric BROGNIART

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.



● ● ● Accès Spectateur

● ● ● Parcours Liaison

ES N° 1 - 4 - 6 - 8 VALDALIERE 13,700 kms

— Parcours Chronométré

Le Vendredi 19 juin 2026
de 21h à 00h15
Le Samedi 20 juin 2026
de 10h15 à 18h30

